

Toulouse, le 30/05/17

Madame, Monsieur,

A l'issue du concours de PACES, vous êtes admissible à l'école de sages-femmes du CHU de Toulouse.

Si vous faites le choix de vous inscrire à l'École de Sages-femmes :

Veillez **CONTACTER RAPIDEMENT** le secrétariat (☎ 05 61 32 40 50) pour :

↳ Obtenir les modalités de confirmation de votre décision

(N.B : Si vous renoncez à votre admission, outre la scolarité 1^{er} cycle, il convient d'en informer immédiatement l'école de sages-femmes.

↳ Passer chercher votre dossier d'inscription contenant :

- ♦ Une attestation de visite médicale (à faire compléter par votre médecin traitant)
- ♦ Une fiche médicale d'aptitude (à faire compléter par un médecin assermenté, les listes vous seront communiquées)

↳ Obtenir la planification de votre **stage obligatoire** d'initiation aux soins à la maternité Paule de Viguier du CHU de Toulouse, qui se déroulera en août 2017.

LA REENTREE SCOLAIRE AURA LIEU LE

LUNDI 04 SEPTEMBRE 2017 A 9 H 00

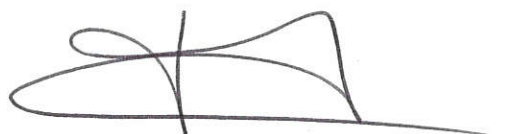
(P.R.E.F.M.S – 74, Voie du T.O.E.C – TSA 40031 - 31059 TOULOUSE CEDEX 9)

↳ **COÛT DES ETUDES** (tarif 2017/2018)

- ♦ Frais d'inscription 184 €
(Sous réserve de réajustement)
- ♦ Sécurité sociale étudiante (2016 – 2017) 215 €
(Obligatoire pour les étudiants à partir de 20 ans – prévoir une augmentation de trois à quatre euros pour 2017 car montant exact non encore communiqué).

Les modalités d'inscription et de règlement vous seront communiquées ultérieurement.

Salutations distinguées.



Madame LAVAUD Monique
Directrice
ECOLE de SAGES-FEMMES
P.R.E.F.M.S.
74 Voie du T.O.E.C. - TSA 40031
31059 TOULOUSE Cedex 9
Directrice : M^{me} LAVAUD Monique